

CARNET

Idron : Amilcar Afonso



Amilcar Afonso dans son atelier. © DR

Amilcar Afonso, menuisier fort connu et apprécié d'Idron nous a quittés le 5 février à l'âge de 73 ans. Originaire de Belmonte au Portugal, il y apprend le travail du bois dès l'âge de 10 ans, et arrive en France en 1965. En 1975, il s'installe à son compte à Idron. Sachant maîtriser toutes les techniques de menuiserie et d'ébénisterie il se fait connaître pour la qualité de ses réalisations. Il est amené à travailler dans tout le Sud-Ouest, réalise l'habillage intérieur de véhicules utilitaires, l'aménagement de certains magasins du centre-ville de Pau et de nombreuses devantures.

Dans les années 1980, il fait don à l'église d'Idron d'un maître-autel en chêne et acajou. En 2004, il en réalise un second en merisier entièrement sculpté de symboles chrétiens, consacré en 2016 par Mgr Marc Aillet, évêque de ce diocèse à la demande du curé Dominique Maye-Lasserre. L'ambon, le revêtement du sol du chœur et enfin la porte d'entrée ornée des clefs de Saint-Pierre en référence au saint patron de l'église d'Idron sont également de ses réalisations. Au-delà de ses qualités professionnelles, cette figure d'Idron était également reconnue pour sa droiture et son altruisme à l'égard de son prochain. Les marques de sympathie de ses voisins et amis présents aux obsèques témoignent de la douleur des Idronais. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.

24 HEURES

UZEIN

La Métairie, un nouveau lotissement

La commune a réalisé un nouveau lotissement communal situé rue du Junqua à 300 mètres du centre bourg. Elle commercialise 6 lots viabilisés d'une superficie de 430 m² carrés à 547 m² au prix de 55 000 € à 71 600 €, hors frais de notaire. Un 7^e lot est destiné à l'Office 64 pour la réalisation de logements sociaux. Pour tout renseignement contacter la mairie 05 59 33 19 84.

IDRON

Les services techniques seront transférés sur le domaine Ducournau

Les élus ont adopté une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et une évolution favorable des recettes communales.

Deux questions ont dominé le conseil municipal qui s'est tenu lundi soir en mairie d'Idron : le débat d'orientation budgétaire et le transfert des services techniques. Ce conseil a aussi donné l'occasion au maire, André Nahon, de faire un point sur les dossiers en cours.

Le rapport d'orientation budgétaire 2021 a été présenté par la première adjointe Catherine Pinaud et s'est décliné en 27 pages bien documentées. Le budget primitif de fonctionnement 2021 sera établi sur une base de dépenses de 2 756 500 € et de 3 323 400 € de recettes, soit une capacité d'autofinancement de 566 900 € qui viendront s'ajouter aux 531 490 du résultat global de clôture de l'exercice 2020. Un montant de 1 098 390 € viendra ainsi alimenter la section d'investissement 2021 qui affiche d'importants travaux de voirie (1 165 000 €) et de bâtiments (2 150 000 €) sans recours excessif à l'emprunt.

Pas de hausse de la fiscalité locale

« Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et une évolution favorable des recettes communales permettront de préserver le pouvoir d'achat des Idronais en n'appliquant aucune hausse des taux des impôts locaux. »

Les élus de la liste Mieux Vivre à Idron ont apporté leurs contributions au débat. Pour Léon Sayous, « les chiffres qui nous sont donnés ne sont pas corrélés avec le nombre de foyers fiscaux ou le nombre d'habitants... il faut faire du social et un effort pour les jeunes... ». André Nahon lui a apporté les précisions nécessaires. Quant à Philippe Pujo-Sausset, après avoir



Le projet des futurs services techniques a été présenté aux élus. © ANDRÉ PASTOREL

constaté que la population d'Idron rajeunit et augmente, il se demande s'il ne faudra pas investir dans une deuxième école. L'édile lui précise qu'un terrain est réservé à cet effet dans l'ancien camp militaire, « mais la question ne se pose pas dans l'immédiat car un possible agrandissement du groupe scolaire actuel permettrait

d'accueillir 40 à 50 élèves supplémentaires ».

Le bâtiment opérationnel en 2022

Autre question, celle de la délocalisation des services techniques sur le domaine Paul Ducournau à l'Ouest du Rugby Park. Un promoteur a proposé 750 000 € pour l'achat du terrain actuel. Cette somme couvrirait

la totalité de la construction des futurs services techniques. Aussi, à l'unanimité, le conseil municipal a autorisé la cession de la parcelle AS 16 d'une surface de 7 963 m². Le projet du futur bâtiment des services techniques est pratiquement finalisé, en concertation avec les personnels et pourrait être opérationnel en 2022.

Dans son propos liminaire, le maire a fait le point sur les dossiers en cours et notamment sur « l'annonce par les laboratoires Fareva du conditionnement à Idron du vaccin allemand contre le Covid-19. 40 emplois devraient être créés. Le permis de construire du futur laboratoire déposé a été accordé en 15 jours avec l'avis favorable de tous les concessionnaires ».

Pour le dossier de la voirie : la réfection de l'impasse des Mimosas est terminée ; la sécurisation de l'avenue du camp a commencé, deux plateaux ralentisseurs vont être installés. Le deuxième jeu de chicanes de l'avenue du Béarn n'a pas encore été adopté par les riverains, « mais nous réfléchissons à un autre système pour ralentir la vitesse et les flux de circulation ».

Les trottoirs de l'avenue du stade, face au marché, seront refaits, ceux de la rue du Balaïtous et chemin des Crêtes ont démarré ainsi que le parking. Pour la rue du Pic-du-Midi un cheminement piéton sera réalisé en sable stabilisé et des potelets seront installés le long de l'espace en herbe pour éviter le stationnement des véhicules. Le même système de protection sera installé au parc du château pour éviter le stationnement des véhicules sur les espaces en herbe. « Nous allons officialiser l'entrée du Domaine du Roy dans le domaine public, à l'exception du merlon, qui a fait l'objet d'une division parcellaire. Tous les travaux de remise en état que nous avions listés ont été effectués par les associations syndicales... »

Questions diverses

D'autres décisions ont été prises à l'unanimité par le conseil municipal :

- Transfert au Sdpea de la compétence « Entretien d'installations d'éclairage public ».
- Autorisation au maire d'engager la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.
- Cession gratuite de 94 m² à extraire de l'impasse des Cèdres à l'indivision Nasse dans le cadre de l'aménagement du lotissement Beth Sourreilh 4.
- Dénomination et numérotation de voies communales au domaine Paul-Ducournau. Les voies créées autour de l'Ehpad Adgessa seront nommées : Chemin de Lacabanne (voirie Nord) ; Chemin vert (voirie Sud).
- Sollicitation complémentaire de subventions pour la construction d'une halle couverte sur la place du marché dans le cadre Leader Grand Pau.

EN IMAGE

BILLÈRE

Une « zone bleue » au cœur de ville

La municipalité a décidé de mettre en place une zone bleue au cœur de ville. Les agents de la voirie sont en train de peindre les 106 places de stationnement concernées puis mettront les panneaux. La zone bleue, opérationnelle dans quelques jours, concerne le parking de la halle, la place François-Mitterrand et la rue de la République

(excepté les 2 places arrêt minute devant la Poste). Le stationnement est gratuit mais limité à 1 h 30 avec dépôt d'un disque bleu sur le tableau de bord. Ce dispositif doit faciliter le stationnement, en assurant une meilleure rotation des véhicules afin d'éviter la présence de « voitures ventouses » qui restent toute la journée. © ARCHIMISAT.

